

PROCES VERBAL DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 8 novembre 2024



Maternelle Colette

18 rue du Tire Pesseau
21000 DIJON
Tel : 03 80 61 91 11
0211404m@ac-dijon.fr

Membres présents :

Enseignantes	Mme MAMIE (directrice) Mme PILLON Mme MOINE
Parents élus	M. MERGER Mme LAGNEAU
Périscolaire	Mme FRELET (directrice adjointe)
DDEN	M. LAMBERT

Membres excusés :

Enseignante	Mme DISSLY (décharge direction)
Représentant de la mairie	Mme BALSON (Conseillère municipale)
Parents élus	Mme BOSCARO MARTIN
IEN	Mme NOTEBEART

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'École
2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
3. Effectifs et organisation pédagogique
4. Vote du règlement de l'école
5. Sécurité, santé, travaux
6. Projet d'école, projets du REP, Cité Éducative et actions prévues dans l'année
7. Évaluation d'école
8. Coopérative scolaire
9. Activités et projets du périscolaire

1. Installation du Conseil d'école

Tour de table

Dates des prochains conseils : jeudi 13 mars 2025 (17h-19h) et jeudi 19 juin 2025 (17h-19h)

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance, avec un taux de participation approchant les 83 %. Les représentants de parents d'élèves élus sont Mme Boscaro Martin, M. Merger et Mme Lagneau.

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	82
Nombre de votants	68
Nombre de votes blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés	56
Taux de participation	82.93%

3. Effectifs et organisation pédagogique

Les effectifs sont les suivants :

Répartition par niveau 2024-2025		Répartition par classe 2024-2025	
CYCLE I	47		
PS	17	PS/MS - 17/4	21
MS	9	MS/GS - 5/9	14
GS	21	GS	12
TOTAL	47	TOTAL	47

Les élèves sont répartis comme ci-dessous :

▼ Enseignants ▲	▼ Niveaux ▲	Nb d'élèves
Mme PILLON Magali	GS	12
Mme MOINE Christelle	MS - GS	14
Mme DYSSLI Justine Mme MAMIE Emilie	PS - MS	21

On constate une baisse des effectifs par rapport à l'année dernière (-4 élèves). Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivantes : 19 PS, 17 MS et 9 GS, soit un total de 45 élèves.

L'équipe enseignante collabore au quotidien avec les ATSEM Sylvie RNOT et Sandrine CLERGET.

L'équipe pédagogique est également constituée des nouveaux membres du **RASED Cité éducative**:

Psychologue scolaire: Aurélie DUVAL

Enseignante spécialisée des aides à dominante relationnelle : Estelle VERSTRAETE

Enseignante spécialisée des aides à dominante pédagogique : Christine POIRAUDEAU

Maitresses de soutien : Barbara LOPEZ et Caroline MOZDZYNSKI

4. Vote du règlement de l'école

Le règlement intérieur de l'école est conforme au règlement type des écoles de Côte d'Or. Il sera distribué aux familles pour lecture et signature, et sera consultable sur le site internet de l'école <http://mat-dijon-colette-21.ec.ac-dijon.fr/category/ecole/reglement/>. Y est annexée la Charte de la Laïcité.

→ vote : à l'unanimité

5. Sécurité, travaux, santé

Exercices de sécurité :

L'exercice d'évacuation incendie a été effectué le mercredi 18 septembre. L'évacuation a été rapide et efficace et s'est déroulée dans le calme. Des dysfonctionnements ont été relevés et transmis au responsable sécurité de la municipalité :

- niveau sonore de l'alarme trop faible pour alerter les classes si les portes sont fermées.
- absence de panneau de regroupements à l'extérieur (installation prévue en 2025).

Les PPMS risques majeurs et attentat-intrusion ont été mis à jour. Un exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le 16 octobre sur tout le groupe scolaire. L'exercice de confinement s'est déroulé dans le calme mais nous avons fait le constat suivant :

- Le blocage des portes n'est pas toujours aisé selon le sens d'ouverture des portes et avec des meubles à roulettes : il faudrait installer un système de fermeture en hauteur.

Travaux

Nous remercions la municipalité pour les différents travaux effectués depuis la rentrée et d'avoir refait le marquage au sol des jeux de cour et d'avoir fourni le matériel permettant de faciliter le travail de l'agent d'entretien (notamment le souffleur à feuilles).

Nous souhaitons aussi que les demandes en cours soient réalisées prochainement :

- le bac à sable de la cour de récréation est en plein soleil du matin au soir et ne permet pas aux enfants de l'utiliser dans de bonnes conditions aux beaux jours : nous demandons l'installation d'un voile d'ombrage, maintenu entre les trois arbres situés autour. Cette solution est peu coûteuse et a priori simple à mettre en œuvre.
- nous n'avons pas d'endroits où faire sécher les peintures des enfants dans les classes : nous renouvelons notre demande de séchoirs muraux.
- nous renouvelons également notre demande de remplacement du lot de tapis de gym déplacés et semble-t-il égarés lors des travaux.

- Installation d'un cabanon supplémentaire dans la cour.
- Réparation du volet situé dans la classe 005
- Réparation de la ventilation très bruyante dans la salle 004
- Suivi de la fissure au-dessus du passage de porte entre les sanitaires et la classe 006.
- Changement du cumulus sans lequel nous n'avons plus d'eau chaude.
- Mise en place d'un interphone extérieur sous le préau.

Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, tous les membres du conseil d'école sollicitent la municipalité pour l'installation d'un ralentisseur devant l'école au niveau du rétrécissement de chaussée, des panneaux de rappel de zone 30 et l'installation de figurines de passage piéton. Les parents d'élèves seraient rassurés qu'un agent de circulation soit présent aux heures d'accueil et de sortie. L'école étant en contrebas, elle est peu visible depuis la route et les familles sont inquiètes de voir des véhicules circuler à grande vitesse rue du Tire Pesseau ignorant sans doute la présence d'une école.

Nous renouvelons également la demande de réalisation d'un marquage au sol d'interdiction de stationner devant le portail car des véhicules y stationnent régulièrement.

Santé :

Les élèves de grande section participent au programme M'T'dents mis en place par l'Assurance Maladie pour la prévention et le suivi bucco-dentaire des enfants. Il se fera en deux temps : sensibilisation et dépistage par des professionnels de santé.

Différents bilans de santé auront lieu :

- Dépistage visuel par une orthoptiste de la PMI pour les enfants de fin 2021 et début 2022
- Bilan de santé par l'équipe médicale de la PMI pour les enfants de 2020 et début 2021
- Bilan de santé réalisé par l'équipe médicale de la santé scolaire pour les enfants de 2019

Nous déplorons le non remplacement systématique des ATSEM pour des absences prévues et non-prévues. Cela met à mal toute l'école (élèves, enseignants, animateurs) et génère des tensions et des dysfonctionnements sur les temps scolaire et périscolaire.

6. Projet d'école, projet du REP, Cité éducative et actions prévues dans l'année

Le projet d'école est construit autour des 3 axes suivants :

- 1 - Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux
- 2 - Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante
- 3 - Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Le projet du REP, piloté par Le coordonnateur Jean-Baptiste DURAND, vient enrichir les actions menées dans le cadre du projet d'école :

- Raconte-moi un livre (TPS, PS, MS, GS)
- Prix littéraire (GS, CP)
- Rencontres sportives et culturelles (Courir, sauter, lancer – Jeux d'opposition – P'tits bals – 10 jours sans trop d'écran) - course d'orientation pour les GS.

Cité éducative :

Nous avons sollicité la Cité éducative pour l'achat matériel destiné aux enfants ayant des besoins particuliers : tabourets culbuto, balles relaxantes, time-timer...

Actions prévues dans l'année :

PS-MS	MS-GS	GS
- Musée de la vie bourguignonne : atelier pain d'épices - mercredis autrement : jeux de société, cuisine, sorties	- Planétarium Arquebuse : exposition l'Océan - Opéra : mini symphonie André Popp. -	- Animations pédagogiques avec Latitude 21 : les insectes.
Participation aux actions du REP Déplacements à la bibliothèque. Ecole et cinéma pour les 3 classes : 3 séances au cinéma Olympia/Darcy (Duos de choc, la petite taupe, mes compagnons de route). 1 ^{er} RDV le 10 décembre.		

Tous les GS : « Savoir nager » à piscine de la Fontaine d'Ouche* du 07 avril au 09 mai (11 séances)

**Les enseignants invitent les parents disponibles et sachant nager à passer un agrément pour pouvoir les accompagner lors de ces séances, sans quoi cette activité ne pourra avoir lieu.*

La photo scolaire a eu lieu le mercredi 20 septembre.

L'équipe rappelle que **les parents sont les bienvenus à l'Espace-parents ou « café-parents »**, rendez-vous proposé chaque mois autour d'une thématique avec des intervenants spécialisés. Les différents rendez-vous seront annoncés par mail, sur le site de l'école et par affichage sur le panneau de l'école. Cette année nous avons privilégié des créneaux sur le temps des TAP.

Manifestations prévues :

- Dégustation d'automne : chaque classe a préparé un plat pour les autres classes (brochettes de fruits de saison, carrot'cake, gâteau au noix).
- Petit déjeuner de Noël.
- Fête du printemps.
- Fête de fin d'année et kermesse.

7. Évaluation d'école

Cette année, le groupe scolaire Colette sera en évaluation d'école. Cette démarche qui s'inscrit dans un cadre national vise à analyser l'école dans sa globalité afin de faciliter l'écriture du futur projet d'école et d'améliorer la qualité des apprentissages.

Cette évaluation se déroulera en deux temps :

- Un temps d'auto-évaluation (du 2 décembre au 4 avril) mené par l'école
- Un temps d'évaluation externe (les 19 et 20 mai) mené par des évaluateurs externes

Tous les acteurs de l'école (élèves, professeurs, personnels non-enseignants et parents) seront sollicités lors de la première phase d'auto-évaluation qui permettra d'analyser le contexte de l'école selon 4 axes :

- apprentissages et parcours de l'élève
- vie et bien-être de l'élève et climat scolaire
- acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école
- fonctionnement institutionnel et partenarial

8. Coopérative scolaire

Les comptes de fonctionnement général de l'année 2023/2024 sont équilibrés, validés, et créditeurs de 962,12 €.

L'adhésion à l'OCCE (assurance comprise) coûte 124,12 € pour l'année scolaire.

Nous remercions les familles qui, par leur participation à la coopérative scolaire à hauteur de 379,00 €, nous permettent de financer projets et sorties.

Nous remercions également le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour sa dotation de 150,00€ (FAVA). Cet argent sera utilisé pour faire l'acquisition d'une enceinte.

9. Activités et projets du périscolaire

Equipe de direction : Quentin BIZIEN et Maryline FRELET (adjointe)

Equipe d'animation : Camille et Imane

Pause méridienne encadrée par :

lundi	mardi	jeudi	vendredi
Camille Sandrine Emilie	Camille Emilie Suzanna	Camille Emilie Suzanna	Camille Sylvie Emilie

Fréquentation :

matin	midi	TAP	Soir
Environ 10 enfants	Environ 30 enfants	20 enfants	12 enfants

PROJET PEDAGOGIQUE

Axes de travail généraux :

Faire des découvertes et des rencontres
Connaître et pratiquer sa ville, son environnement proche
Se sentir bien soi-même et avec les autres
Participer/prendre sa place dans un monde qui change

Thématiques communes à l'ensemble des accueils de loisirs de l'ACM et projets de quartier :

Projet chouette cantine : lecture des menus avec explications des aliments d'une manière ludique - Parade métisse à venir / sortie piscine les jeudis / rencontre sportives / rencontre culinaires

Projets d'équipe :

Thématique identique entre maternelle et élémentaire : La mer et ses habitants

décoration du périscolaire (activité manuelle)

décoration de la cantine

Jeux collectifs- sportifs- activités manuelles- musicales- expression corporelle- jeux de société- histoires- chants

Activités avec intervenants :

USEP : jeux d'opposition les lundis jusqu'aux vacances de Noël.

Temps ouverts aux familles (passés ou à venir) :

rencontres culinaires

Observations :

Grand jeu d'halloween 18/10 à Marie Noel, réunissant Alsace, Colette et JBL.

La secrétaire et présidente de séance,

Emilie Mamie

